



Chères et chers membres de l'Alliance,

J'espère que vous avez bien commencé l'année et que vous avez pu profiter de votre propriété à la montagne. Beaucoup de gens en plaine nous envieront probablement pour cela, car ils ne peuvent bénéficier qu'à la journée des beaux paysages d'hiver, ce dont ils ne se privent pas. Cela a d'ailleurs conduit dans de nombreuses destinations à des situations désagréables pas toujours bien gérées.

La demande en résidences secondaires dans les régions de montagne a considérablement augmenté à cause de la pandémie de Corona. Or, cela contrevient à la Constitution qui limite la construction de résidences secondaires dans les régions de vacances. Je n'arrive pas à me défaire de l'impression que l'on tente ici et là de contourner les restrictions légales en forçant la construction de prétendues résidences secondaires. L'Alliance suit cette évolution de près et avec une certaine inquiétude !

L'empreinte écologique des propriétaires de résidences secondaires n'est pas au-dessus de tout soupçon - cela ne fait aucun doute. Mais nous pouvons concrètement l'améliorer, par exemple en réduisant le chauffage à notre départ et en ne

l'augmentant à distance qu'à la veille de notre arrivée. L'Alliance s'associe à l'Office fédéral de l'énergie pour diffuser des procédures techniques appropriées d'économie d'énergie.

Davantage : [MakeHeatSimple](#)

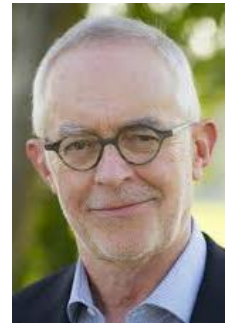
Comme annoncé dans notre précédente infolettre, nous relançons au cours du second semestre 2021 une nouvelle édition du label de certification des destinations dans lesquelles les résidents secondaires se sentent bien.

Vous trouverez ici les détails du label :

<https://www.allianz-zweitwohnungen.ch/label/>

10 associations de membres ont déjà participé et d'autres nous ont déjà fait part de leur intérêt à participer cette année. La date limite d'inscription est fixée au 31 mai 2021. Si vous aussi vous souhaitez participer, envoyez-moi un courriel (info@arss.ch) et nous vous contacterons avec plaisir.

Alliance Résidences Secondaires Suisse
Heinrich Summermatter
Président



1 Actualités Corona et tourisme (janvier 2021)

Les restaurants ont fermé en Valais en novembre; dans les Grisons, dès le 4 décembre pour 2 semaines, et à nouveau depuis la dernière semaine de décembre. Sur les consignes de la Confédération, après consultation des cantons, ce fut généralisé à toute la Suisse depuis fin 2020 jusqu'à fin février. Selon l'évolution de la situation, ces mesures pourraient être prolongées.

[Lire la suite](#)

2 Destinations labellisées Top Destination R2 : la Lenk et Engelberg

L'année dernière, les destinations de la Lenk et d'Engelberg ont été deux des cinq premières destinations à recevoir le label "Top Destination R2".

Stammgäste Lenk

Notre association a été fondée il y a environ 20 ans en tant que groupe d'intérêt des propriétaires non-résidents de biens immobiliers en raison d'un conflit sur des taxes injustifiées. Quelques années plus tard, ce conflit a atteint son paroxysme. L'augmentation massive des taxes touristiques a provoqué plusieurs procès. Aujourd'hui, le climat s'est considérablement amélioré et nos intérêts sont bien considérés, notamment par les organisations touristiques. Nous en sommes bien heureux car nous finançons 60% des coûts de ces organisations avec nos taxes de séjour forfaitaires.



Stephan Hill

Président Stammgäste Lenk

Vous trouverez un portrait de la Lenk en cliquant sur le lien :

https://www.allianz-zweitwohnungen.ch/wp-content/uploads/2020/09/Portrait_Lenk_Label_A2_2020-HS_AK_SH-1.1.pdf

IG Engelberg a 60 ans

Le groupement d'intérêt des propriétaires et des locataires permanents de maisons et d'appartements de vacances à Engelberg ("IG Engelberg" en bref) veille aux intérêts de ses membres depuis 1961. Il a ainsi été l'un des premiers groupements d'intérêts de propriétaires de résidences secondaires ("R2") organisés en Suisse.



La raison de la fondation était - comme souvent - le cher argent : l'introduction d'une nouvelle taxe de séjour aussi pour les R2. La question en particulier s'est posée de savoir si la taxe de séjour était un impôt (dû sans conditions) ou une taxe officielle (prélevée pour la fourniture de certains services étatiques) - question encore très actuelle aujourd'hui!

Le 30 décembre 1961, l'assemblée constitutive a eu lieu en présence de 45 personnes. Au fil des années, le nombre de membres est passé cette année à près de 1'000, ce qui en fait la plus grosse association à Engelberg. Cela montre clairement que les R2 reconnaissent que leurs intérêts pouvaient être mieux défendus au sein d'une représentation locale face aux autorités communales, aux prestataires de services et aux organisations touristiques locales.

L'introduction de la nouvelle réglementation touristique de la commune d'Engelberg a créé une nouvelle taxe d'hébergement plus élevée. "IG Engelberg" a pu participer à un groupe de travail et a obtenu "en contrepartie" un siège au conseil d'administration de l'organisation touristique locale (Engelberg-Titlis Tourismus AG). Le règlement est entré en vigueur le 01.01.2014 après une lutte courte mais acharnée et un référendum local (sans la participation des R2 !).

"IG Engelberg" a ainsi son mot à dire, entre autres sur l'utilisation des taxes d'hébergement, ce qui conduit à une coopération constructive, parfois critique. En signe de la bonne relation avec les autorités, "IG Engelberg" est également représenté dans différentes commissions de la commune et peut ainsi présenter directement les préoccupations et les points de vue de R2. Nous ne sommes donc pas à court de travail - mais nous sommes heureux de nous impliquer car Engelberg nous tient à cœur.

Pour plus d'informations : www.ig-engelberg.ch

Robert Bucher
Vice-président IG-Engelberg

3 Vie et télétravail à la montagne

A cause du Corona, nombreux sont ceux qui ont eu l'idée de passer plus de temps dehors et dans la nature. Ainsi, les résidences secondaires dans les Grisons, en Valais ou à Berne sont à nouveau à la mode et les prix ont pris l'ascenseur. En raison de l'absence d'une offre de résidences secondaires dans certaines communes, de plus en plus de celles-ci sont à nouveau créées. Ces constructions éveillent également l'intérêt des associations de R2, pour le cas où elles entraveraient l'accès et les possibilités de développement des destinations par une utilisation excessive.

Plusieurs directeurs du tourisme font également la promotion du télétravail à la montagne. Deux exemples :

[Lire la suite](#)

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous contacter ! Merci également de diffuser cette infolettre à vos membres individuels.

Cordialement,

Christoph Sievers
Communication
Alliance Résidences Secondaires Suisse

Impressum

Alliance Résidences Secondaires Suisse
Allianz Zweitwohnungen Schweiz
Aumattweg 15
3032 Hinterkappelen BE
Tel 079 792 95 91
www.arss.ch
info@arss.ch

→ [Deutsche Ausgabe](#)

→ [Version complète](#)

NB : Assemblée générale de l'Alliance : 12.06.21

L'association faitière nationale à laquelle appartiennent 32 associations régionales, représente les intérêts des propriétaires de résidences secondaires dans les destinations de vacances des régions de montagne suisses.